

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 11 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle du Conseil à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de K ESSAYAR), S CIVIER (proc de M ALLAMEL), J DAUMAS, C FAURE (proc de JY MEYER), R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de P GAILLARD et MF TASTEVIN), M THINON, P MAISONNEUVE (proc de JY PONTHER), JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, G SAUCLES (proc de C PASTRE), P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD (proc de S GENEST et J BOYER), G FANGIER (proc de M CHAZE), S REYNIER (proc de C WIOT), G DOZ, F CHASSON, A ROUSSET (proc de M TAUPENAS), B SOUCHE (proc de M CEYSSON), M TOURVIELHE et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52  
Présents : 34  
Procurations : 13  
Votants : 47  
Absents : 5

Date de convocation : 05/04/2022

**Secrétaire de séance** : Patrick MAISONNEUVE

**Absents** : R MOULIN, J LAFFONT, J SEBASTIEN, A CHARROUD et V VANDUYNSLAGER

**En présence des suppléants non votants** :

**Objet** : Manifestation Les AstroNomades (les 9 et 10 juillet 2022) - Demande de subventions.

Le Président rappelle que dans le cadre de l'évènementiel des AstroNomades, celles-ci se dérouleront sur deux jours et deux communes, le samedi 9 juillet à Vinezac et le dimanche 10 juillet à Vals-les-Bains.

Ces rencontres prévoient des animations entièrement gratuites pour le public : cafés-scientifiques, ateliers, conférences, balades, observations du ciel en nocturne etc.

Les partenaires sollicités sont : des associations à caractère scientifique (Clair d'étoiles et Brin d'Jardin de Chassiers, le CCSTI du Cheylard, Clapas de Fons, Planète Sciences de Grenoble par exemple), des associations plus culturelles et créatives, des professionnels mais aussi des élus et techniciens des communes et des bénévoles des associations locales.

Les scientifiques conviés sont astrophysiciens, spécialistes des sciences de la terre et des planètes, géologues, etc... La qualité des conférences et des échanges avec le public est garantie par la notoriété des personnalités invitées, proposées par Brigitte Zanda et Éric Lewin, co-directeurs scientifiques des AstroNomades, et qui ont en charge la constitution de l'équipe scientifique de chaque édition.

Pour organiser l'ensemble de la manifestation, le budget a été estimé pour 2022 à 16 990 € TTC comprenant les frais de transport et de séjours des scientifiques, les animations, la communication, la logistique (sonorisation des conférences), les frais d'exposition etc...

Dépenses	€ TTC	Recettes	€
2 jours AstroNomades	16 990 €	Région AURA (24%)	4 000 €
		Conseil Départemental (9%)	1 500 €
		Autofinancement CCBA (67%)	11 490 €
<b>Total</b>	<b>16 990 €</b>	<b>Total</b>	<b>16 990 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20220411-DEL11042022-50-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2022  
Date de réception préfecture : 19/04/2022

L'ensemble de ces dépenses est inscrit au budget 2022.

Afin de donner à cet événement le poids et le rayonnement qu'il mérite

Le **Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de solliciter auprès de nos partenaires institutionnels des subventions pour un montant total de 5 500 € qui se répartissent comme suit :

- Une aide financière de 4 000 € auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes ;
- Une aide financière de 1 500 € du Conseil Départemental de l'Ardèche au titre du FIL, Fonds d'encouragement aux Initiatives Locales ;
- Autoriser le Président à signer tous les actes et documents se rapportant à cette décision

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 12 avril 2022

Le Président, Max TOURVIEILHE

